



Inscription Déliriades 11

L'ONI

Nom de l'ONI : _____

Notre ONI : Roule Flotte

Taille : _____ X _____ Poids : _____ kgs

L'équipe

Nom de l'équipe : _____

Nombre de participants Total : _____

Sur terre : _____ Sur l'eau : _____

Nom du capitaine : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Noms des participants :

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

L'engagement

Je soussigné, _____, capitaine de l'équipe, reconnait avoir pris connaissance du règlement des 11èmes Déliriades et m'engage ainsi que toute mon équipe à le respecter.

J'atteste que tous les membres de mon équipe et moi-même avons souscrit une assurance responsabilité civile. Je m'engage à relayer les diverses informations et consignes à mon équipe lors de la manifestation.

Je suis entièrement responsable de moi-même, de mon équipe et de mon ONI et dégage les organisateurs de toute responsabilité.

Chaque participant renonce à son droit à l'image.

Fait le _____, A _____.

Signature du Capitaine

Cadre réservé à l'association :

N° de l'ONI :

Paiement : Espèces Chèque

Date :

La présente inscription n'est valable qu'après réception du paiement.

ATTESTATION DE NATATION

Délirades 11

Je soussigné(e)agé(e) de.....

membre de l'équipage

déclare sur l'honneur savoir nager.

Fait àLe.....

Signature:

BULLETIN PARTICIPATION REPAS

Les Fous Volants vous proposent de passer la soirée du samedi 25 juin à Cenon Sur Vienne dans le Parc de la Grand'Maison. Lors de cette soirée, un repas convivial sera servi.

Un prix attractif est réservé aux participants **inscrits**. Ce tarif est de 6 € et ne sera appliqué qu'en pré-inscription (coupon réponse ci-dessous).

Pour le public et les membres d'équipages non inscrits, le tarif est de 8 €.

Vous pouvez également réserver des repas pour vos invités sur le coupon ci-dessous.

Nbre de personnes Equipage _____ X 6 €uros = _____

Nbre de personnes Extérieur _____ X 8 €uros = _____

TOTAL = _____

Cadre réservé à l'association

Règlement :

Chèque Espèce



Règlement participants Déliriades 11

25 et 26 juin 2011

L'ONI (Objet Non Identifié doit être roulant et flottant)

Il doit être conçu par l'équipage de façon artisanale : seule la propulsion humaine ou naturelle (musculaire, voile, pédaliers...) est autorisée.

Il doit comporter 3 roues minimum et un système de freinage efficace. Gabarit et poids sont à l'appréciation de l'équipage.

Comme l'an dernier, il doit flotter. Nous laissons donc libre cours à votre imagination pour la flottaison de votre ONI.

Il est légal de recevoir l'aide de la puissance naturelle de l'eau, vent, soleil, de la gravité et de l'aide des extraterrestres mais en aucun cas de l'aide motorisée (et puis quoi encore).

Votre numéro d'ONI (délivré par l'association) ainsi que votre nom d'ONI doivent être visibles en tout temps (notamment pour les arbitres, les spectateurs et la presse internationale).

Vous devrez vous soumettre à l'inspection de sécurité et de conformité des ONI durant la période prévue à cet effet (avant les départs). Cette commission (composée de membres sélectionnés parmi les hauts fonctionnaires du service déliriadesque) sera en charge de vérifier que les ONI ne comportent aucun angle saillant ni aspérité susceptible d'être dangereux.

L'équipage

La composition de l'équipage reste à l'appréciation du groupe. Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un majeur. Le nombre d'équipiers n'est pas limité.

Une participation financière de 100 € est demandée pour l'inscription d'un ONI et de son équipage.

Il sera remis un tee-shirt par participant inscrit pour chaque ONI.

Chaque participant s'engage à respecter le code de la route et respecter son environnement sous peine d'être sanctionné.

Chaque participant déclare impérativement savoir nager.

Pour les besoins de la promotion de la manifestation, chaque participant renonce à son droit à l'image. Alors souriez, vous êtes flashés !

Tous les membres de l'équipage sont tenus de suivre leur ORNI sur le circuit terrestre ouvert à pied, en roller, en trottinette, en poussette... ou en vélo.

Pour la partie fluviale, seules les personnes munies d'un gilet de sauvetage prendront place sur leur OFNI. Les autres équipiers pourront les rejoindre directement à la sortie de l'eau.

Les insultes, coups de pied, morsures, griffures, ou coups de poing ne sont pas tolérés (notamment envers les organisateurs qui font du mieux qu'ils peuvent).

En cas de soleil, la course sera courue. En cas de pluie, la course sera de toute façon courue !

Logistique - En vrac

Il est impératif de respecter les horaires de rendez vous fixés par l'association.

Des points de ravitaillement seront prévus sur le parcours pour vous et vos armes de pointes aquatiques.

Un tracteur balai avec remorque assurera le ramassage des ONI trainant la ou les roues....

Vous veillerez à ne pas renverser les aimables encadrants qui assureront votre sécurité et le bon déroulement de la course : merci!

La soirée du samedi se fera à Cenon sur Vienne dans le Parc de la Grand'Maison. Les douches et sanitaires seront à votre disposition. Le plantage de tente reste à votre charge et est vivement conseillé pour ne pas passer la nuit à la belle étoile.

Le petit déjeuner sera offert par l'association avant de hisser les voiles vers de nouvelles aventures délirantes et humides.

Les gilets de sauvetage seront gérés et prêtés par l'association en fonction du nombre de personnes inscrites sur l'eau + 2 pagaies par équipage. Le matériel devra être remis à l'association le dimanche soir après la course (chaque équipe est responsable du matériel prêté).

A noter : l'épreuve du dimanche après midi est mixte (véhicules amphibies et hommes-grenouilles, soyez prêts à l'action).

Le programme du week-end vous sera remis avant la manifestation afin que chaque équipe puisse organiser ses déplacements logistiques éventuels.

Les organisateurs restent à votre disposition par mail lesfousvolants@gmail.com , tél 06.36.63.26.63 ou au bar pour répondre à vos questions.